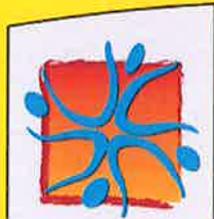


PROJET PÉDAGOGIQUE



Loirs Education & Citoyenn  

Grand Sud



Centre de loisirs « Zebuloniac » -ENAC

05 61 32 17 42 42 / 07 64 71 75 54
lecggs.enac@lecggs.org



2022

1 SOMMAIRE

1	Sommaire	2
2	PRESENTATION DE LE&C Grand Sud ET DU CENTRE DE LOSISIRS « Zébuloniac ».....	3
2.1	LE&C Grand Sud, fédération d'éducation populaire	3
2.1.1	Nos valeurs.....	3
2.1.2	Nos défis pour une humanité durable	3
2.2	Présentation du centre de loisirs « Zébuloniac »	4
2.2.1	Présentation générale.....	4
2.2.2	Le public :	5
3	PERSONNEL PEDAGOGIQUE DU CENTRE DE LOISIRS « Zébuloniac ».....	5
3.1	Le directeur : Mr BERGUIT Kévin	5
3.2	Le directeur Adjoint / le directeur de séjour	5
3.3	L'équipe d'animation :.....	5
3.4	L'Economat :	6
4	LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUE	6
5	ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT	7
5.1	Le temps d'accueil du matin.....	7
5.2	Les temps d'activités	8
5.3	Les repas et gouter	8
5.4	Temps de repos, temps calme et temps libre	9
5.5	Les temps de rassemblements	9
5.6	Hygiène et confort de l'enfant :	9
6	Les relations avec... ..	10
6.1	les familles :	10
6.2	les enfants :	10
6.3	les partenaires	10
7	LES REUNIONS D'EQUIPES.....	10
7.1	Pour les mercredis :	10
7.2	Pour les vacances scolaires :	11
7.3	Les échanges au quotidien	11

2 PRESENTATION DE LE&C GRAND SUD ET DU CENTRE DE LOSISIRS « ZEBULONIAN »

2.1 LE&C GRAND SUD, FEDERATION D'EDUCATION POPULAIRE

LE&C Grand Sud est une association laïque à but non lucratif. C'est une fédération d'associations qui œuvrent au quotidien dans les champs des politiques éducatives, de la formation, des loisirs et de la culture. Son réseau est composé d'un partenariat diversifié avec près de 300 collectivités réparties sur les trois régions du grand sud de la France (Occitanie, PACA et Nouvelle Aquitaine) pour le développement, la gestion et l'animation d'activités éducatives et de loisirs de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la culture ainsi que du champ social.

Son réseau compte plus de 1900 professionnels salariés de l'association œuvrant sur ses territoires d'intervention. Le siège interrégional étant basé à Toulouse, l'association a fait le choix d'un développement progressif et volontairement maîtrisé autour des seules activités où elle considère être en mesure d'apporter une réelle plus value. La diversité des compétences de LE&C Grand Sud s'appuie sur une réflexion globale et dynamique menée avec ses équipes de professionnels, soutenue et accompagnée par des experts, universitaires, chercheurs, philosophes

2.1.1 NOS VALEURS

Le triptyque républicain et le principe de Laïcité constituent le fondement de notre projet éducatif. Au-delà des intentions et des mots, LE&C Grand Sud a développé depuis 2016 de nombreuses activités et événements pour permettre l'accès et la compréhension des valeurs de la République et du principe fondamental de Laïcité.

- LE&C Grand Sud est notamment l'un des partenaires les plus importants du Conseil Départemental de la Haute-Garonne dans la mise en place du Parcours Laïque et Citoyen (plus de 300 actions par an sur le département), l'organisation de la matinée des collégiens.
- LE&C Grand Sud mobilise chaque année son réseau professionnel autour de semaines thématiques telles que la semaine de la petite enfance, semaine de la laïcité... permettant de sensibiliser, former et accompagner les équipes dans des projets à haute valeur-ajoutée éducative.

Notre intervention se situe en complémentarité de l'Éducation Nationale et des familles, en faveur de la formation de l'individu tout au long de la vie, à travers des activités culturelles, artistiques et de loisirs, par la pratique volontaire de la vie de groupe, la collaboration, le partage.

2.1.2 NOS DEFIS POUR UNE HUMANITE DURABLE

Depuis 2017, et l'actualisation de notre projet éducatif, nos modalités d'intervention sont structurées autour de 5 défis :

→ Défi Éducatif

Pédagogie et éducation positive

Comment prendre en compte l'évolution de la société, des publics dans nos pratiques pédagogiques et éducatives ? Faire évoluer les actions pédagogiques pour développer les compétences autour de l'accueil de l'enfant et sa famille. Pour une inclusion réussie en milieu ordinaire : parce que l'accueil de l'enfant dans sa singularité est un enjeu majeur, que son bien-être est l'affaire de tous.

→ Défi Citoyenneté

Engagement et militantisme

Comment favoriser l'implication active des usagers dans la vie de la cité ? Comprendre son environnement, aiguïser son esprit critique, construire sa réflexion et participer à l'action collective. Faire participer les usagers et les publics en proposant des outils variés et complémentaires (espaces, lieux, temporalités, modalités de participation...). Réaffirmer un « pouvoir d'agir » pour tous.

→ Défi Écologique

Développement durable

Comment relier durablement les individus entre eux, dans leur environnement naturel, social et culturel ? S'engager sur une démarche systémique : effet de mon action sur l'environnement et bénéfices réels sur notre fonctionnement et notre organisation. Améliorer les connaissances et compétences dans les domaines de la santé, les énergies, la consommation et l'alimentation... Réinterroger et améliorer les pratiques individuelles et collectives en modifiant les habitudes.

→ Défi Numérique

Réseaux et TIC

Comment tirer profit de la mutation digitale, numérique, en cours ? Les outils numériques irriguent l'ensemble des activités de la société. Leurs usages, multiples et divers imprègnent le champ éducatif. Il n'est plus question de faire avec ou sans les outils numériques mais plutôt de les comprendre, d'en saisir les atouts et les limites pour apprendre à en faire bon usage.

→ Défi Collaboratif

Intelligence collective

Comment structurer et enrichir nos logiques de fonctionnement professionnel et en faire bénéficier les publics dans les modalités organisationnelles de structures ? Il s'agit de fonder les repères de notre organisation tout en permettant et en facilitant l'émergence d'innovations collectives et/ou individuelles.

2.2 PRESENTATION DU CENTRE DE LOISIRS « ZEBULONIAK »

2.2.1 PRESENTATION GENERALE

Le centre de loisirs de l'Ecole Nationale de l'Aviation Civile (ENAC) est géré par LE&C grand Sud depuis le 01/01/2022.

Il accueille les enfants du personnel et des élèves de l'ENAC ainsi que les enfants de personnels d'établissements ayant passé une convention avec l'ENAC et LE&C Grand Sud.

Le centre de loisirs est ouvert tous les mercredis en période scolaire, ainsi que durant les vacances scolaires d'automne, d'hiver, de printemps et d'été. Afin de mieux répondre aux besoins spécifiques de chaque tranche d'âge, des groupes d'enfants sont mis en place, avec un fonctionnement spécifique.

La capacité d'accueil est de 60 enfants.

Le centre de loisirs est situé sur le campus de l'ENAC au :

7 avenue Edouard Belin 31 055 Toulouse.

Le bâtiment dispose de l'aménagement suivant:

- 4 salles permettant une répartition optimale des groupes d'âge.
- Une salle de sieste isolée pour les enfants de 3 et 4 ans.
- Une bibliothèque dont l'utilisation a été pensée avec les enfants.
- Un grand terrain en partie arboré et équipé de structure de jeux en bois permettant toutes sortes d'activités.
- Des espaces sanitaires, une salle de repos et un bureau.

Le centre dispose également des infrastructures sportives de l'ENAC (dojo, gymnase, salle de danse, cours de tennis, terrain de foot synthétique, bibliothèque, terrain de beach-volley). Le partenariat avec le Centre Régional Education Physique et Sportive (CREPS) donne un accès à un grand parc ombragé utilisé pour les grands jeux. La restauration est assurée par un prestataire. Le centre organise également des camps et des mini camps sur les vacances d'été et d'automne.

D'un point de vue pédagogique, l'équipe d'animation a pour volonté de s'inscrire dans une démarche de loisirs éducatifs formalisée par des projets d'animation. Ces projets sont traduits par des plannings d'activités originaux mettant en lien les différentes activités autour d'une histoire imaginaire pour les plus petits ou d'une thématique spécifique pour les plus grands.

2.2.2 LE PUBLIC :

Le centre de loisirs « Zébuloniac » accueille les enfants de 3 à 12 ans. Ce sont des enfants dont les parents travaillent à l'ENAC ou dans les institutions partenaires et conventionnées avec l'ENAC et LE&C Grand Sud.

3 PERSONNEL PEDAGOGIQUE DU CENTRE DE LOISIRS « ZEBULONIAK »

3.1 LE DIRECTEUR : MR BERGUIT KEVIN

Le directeur est diplômé d'un Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Education Populaire et du Sport Loisirs Tout Public (BPJEPS LTP). Il a des missions administratives et organisationnelles : il recrute, organise les activités, réserve les prestations souhaitées, réalise le suivi administratif et comptable, s'assure du strict respect de la législation et des normes de sécurité. Sur le plan pédagogique, le directeur apporte son aide, conseille, dans la mobilisation des moyens nécessaires pour la mise en œuvre du projet pédagogique.

Il est le garant de la rédaction et de la mise en œuvre du projet pédagogique, du bon fonctionnement et de la gestion du centre et de ses activités. Il fait le lien permanent entre les différentes équipes, les usagers (enfants et parents) l'ENAC et l'association LE&C Grand Sud.

Il assure l'animation de l'équipe pédagogique : il rédige, met en œuvre et évalue le projet pédagogique.

La planification et la gestion humaine du personnel relève du directeur du centre, toutefois chaque membre de l'équipe pédagogique est responsable de la qualité du service, des activités et des relations partenariales.

Le directeur s'assure que toutes les tâches prévues, sont accomplies par l'équipe d'animation et s'attache à aider tout animateur en difficulté, qu'il soit stagiaire ou pas. Chaque animateur doit avoir la possibilité d'agir, d'échanger des informations, de mettre au profit des enfants toutes ses compétences et connaissances, de se former par l'échange et le conseil.

Le directeur accueille, dans la mesure du possible, les animateurs stagiaires qui souhaitent effectuer leur stage pratique du B.A.F.A. et s'engage à permettre à ceux-ci d'accéder aux informations et conseils dont ils auront besoin.

3.2 LE DIRECTEUR ADJOINT / LE DIRECTEUR DE SEJOUR

Diplômé d'un BAFD ou équivalent, le directeur adjoint ou directeur de séjour est recruté pour les séjours organisés ou en soutiens du directeur sur le centre. Il a pour mission de seconder le directeur du centre notamment dans l'organisation des séjours. Il est amené à :

- Rédiger le projet pédagogique du séjour en adéquation avec celui du centre.
- Recruter les animateurs de séjour.
- Organiser les réunions de préparation des camps, les réunions de fin de journée et les bilans de fin de séjour.
- Prendre contact avec les différents prestataires en amont et pendant le séjour.
- Mener une réunion de présentation aux familles une quinzaine de jours avant le séjour
- Faire un bilan de séjour avec le directeur du centre.

Il est aussi garant du projet, du bon fonctionnement du séjour et du bien-être des enfants. A ce titre, l'adjoint de direction sera amené à rendre compte de cela auprès de la direction du centre de loisir et de l'employeur. Il réunira régulièrement l'équipe d'Animation au complet, ou par sous-groupes, pour des bilans partiels. Il informera l'équipe d'Animation directement, des décisions.

3.3 L'EQUIPE D'ANIMATION :

Le recrutement de l'équipe d'animation est soumis aux réglementations fixées par le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

- Il assure l'accueil physique des publics et des familles.

- Il a une connaissance des publics et des techniques pédagogiques et d'animation de groupe/des institutions et structures locales/des règles de sécurité.
- Il est en capacité de gérer des activités au sein d'un groupe, sait favoriser le travail en équipe, écouter et faire remonter des informations, et veille à l'égalité de traitement dans le service rendu aux usagers.
- Il est apte à travailler en équipe, il fait preuve de créativité et d'imagination, est sociable et diplomate et rigoureux. Il est tenu au devoir de réserve pour toutes les informations concernant le service (usagers, fonctionnement, outils, partenaires...). Il véhicule une image positive de son service et plus généralement de LE& Grand Sud, et de L'ENAC.

Composée d'animateurs diplômés d'un BAFA (ou équivalent) ou animateurs stagiaires BAFA, elle participe à la réalisation du projet pédagogique.

D'autre part, les animateurs devront être capables de prendre les initiatives adéquates à chaque situation. L'animateur doit en effet être capable de gérer un groupe d'enfants, de préparer et de mener une activité, de gérer la vie quotidienne, d'adapter ses actions au besoin, à la demande, et donc d'être à l'écoute des enfants et d'observer les comportements afin d'agir au mieux pour ceux-ci. Enfin tout doit être mis en œuvre pour assurer aux enfants :

- Loisir
- Epanouissement personnel
- Développement de la personnalité
- Sécurité morale, affective, physique
- Découvertes et apprentissages
- Echanges et expression personnelle

3.4 L'ECONOMAT :

Il est essentiellement assuré par le service de restauration prestataire de l'ENAC. Dans le cadre de nuitées ou lors de séjours, le directeur organise des repas autogérés avec les enfants, il est alors garant du respect des normes et règles en vigueur, du budget et de l'équilibre des menus proposés.

4 LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUE

Objectifs Généraux	Objectifs Opérationnels	Moyens
Rendre l'enfant acteur de ses loisirs	Respecter les rythmes individuels des enfants.	La chronobiologie (étude des rythmes biologiques) nous a appris que chacun avait des rythmes de vie spécifiques : temps de sommeil, de repos, d'activités... Prendre en compte le rythme de chacun, s'est adapter notre fonctionnement à chaque enfant, et non demander aux enfants de s'adapter à une structure ne répondant pas à ses besoins.
	Prendre en compte chaque enfant comme un individu à part entière et favoriser son intégration dans le groupe.	Permettre aux enfants de s'exprimer en début de journée avec le tableau des humeurs et à la fin de la journée sur les bilans pendant le gouter.
	Permettre aux enfants et aux jeunes de découvrir et de pratiquer des activités répondant à leurs besoins.	Adapter les activités en fonction des enfants et réorganiser le planning, permettre aux enfants souhaitant se reposer ou se défouler de le faire. Varier les propositions entre activités physique et sportives et activités créatives.

Favoriser l'acquisition de plus d'autonomie en s'adaptant aux capacités de tous les enfants	L'aménagement de l'espace pour permettre l'autonomie et l'intégration	Mise en « scène » des différents espaces d'accueil afin d'aider les enfants dans leur choix et de repérer les zone de jeux.
	Valoriser les bons comportements de chaque enfant.	Mise en place d'outil de valorisation individuelle et collective avec des objectifs à atteindre quotidiennement afin de laisser plus d'autonomie aux enfants et plus de choix de jeux sur leur temps libre.
	Mettre en place des éléments pour permettre à chacun de se construire ses repères dans le temps, dans l'espace et dans les relations interpersonnelles.	Affichage des règles de vie commune sur le centre à l'aide d'illustrations (les mignons) afin de montrer aux enfants les comportements à adopter dans le centre. Faire des rituels pour les transitions des différents temps de la journée.
Objectifs Généraux	Objectifs Opérationnelles	Moyens
Permettre aux enfants et aux jeunes d'approfondir les connaissances de leur environnement afin de se l'approprier.	Mettre en place des animations en lien avec la sensibilisation à l'environnement	Au travers des projets d'animation, organiser des jeux et activités en lien avec l'environnement et utilisation de matériaux de récupération pour les activités manuelles
	Organiser des sorties pédagogiques et de découvertes culturelles sur la journée ou des séjours dans des structures proches de Toulouse.	Créer de nouveau partenariat et développer un réseau afin d'avoir un nombre suffisant de structures pour avoir des sorties en lien avec la thématique des vacances.
	Développer des partenariats avec des structures extérieures afin d'organiser des rencontres.	Créer des échanges sportifs et/ou culturels et artistiques avec d'autres centres de loisirs afin d'ouvrir les enfants sur l'extérieur du centre
Permettre l'accès aux loisirs pour tous.	Aménager et penser les espaces d'accueil afin de permettre un accès au jeux libre pour tous les enfants	Création et affichage de règles simples illustrées et positives pour tout le monde.
	Permettre l'inclusion d'enfants et d'animateurs en situation de handicap	Recruter des AVL en capacité d'animer des petits ateliers favorisant l'inclusion avec un groupe plus petit. Développer des partenariats extérieurs avec les hôpitaux de jour et le Centre de ressource sur l'autisme afin d'adapter notre pratique et nos techniques d'animations. Formation et sensibilisation de l'équipe autour de l'inclusion et du handicap

5 ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

5.1 LE TEMPS D'ACCUEIL DU MATIN

L'accueil a lieu le matin entre 8h00 et 9h30. Ce moment permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses pairs et les animateurs. Il a la possibilité de choisir entre diverses activités : lire, jouer, dessiner, discuter, ne rien faire...

Il se fait donc de manière échelonnée en fonction de l'arrivée des parents sur le centre. Une personne de l'équipe pédagogique (le directeur, l'adjoint ou un animateur) doit toujours être présente afin d'accueillir parents et enfants dès 8h.

Jusqu'à 8h30 seuls deux espaces sont ouverts afin de commencer en douceur avec la bibliothèque et la salle 3-4, à partir de 8h30 nous ouvrons la grande salle et l'espace 9-12 ans et à 9h nous proposons l'extérieur. Ce fonctionnement permet aux enfants de se réveiller progressivement et d'avoir une rotation dans l'équipe pour des arrivées échelonnées.

L'accueil est un moment de séparation entre l'enfant et ses parents, il doit donc être chaleureux, rassurant et sécurisant pour que l'enfant ne le vive pas comme une rupture brutale, voire déchirante. L'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé. Son rôle est de permettre à chacun de se "re-trouver" dans le lieu. Cela peut passer par la discussion avec un enfant, jouer avec un autre, lire une histoire, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société... sans oublier d'être disponible auprès des parents pour d'éventuelle transmission d'information. Ils peuvent également expliquer aux enfants comment va se dérouler la journée, mettre à disposition tout le matériel nécessaire aux enfants pour qu'ils s'occupent selon leur choix et doivent laisser l'enfant s'adapter à son rythme.

Le directeur, de même que les animateurs, accorderont une grande importance à la communication avec les parents des enfants et se tiendra à leur disposition pour répondre à toutes leurs questions. Ils informeront également les parents des activités prévues et faites par leurs enfants, du déroulement de la journée, des éventuels problèmes rencontrés, etc.

5.2 LES TEMPS D'ACTIVITES

Les activités du matin commencent à 10h et se terminent à 11h30 environ et celles de l'après-midi commencent à 14h et finissent vers 16h.

L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'individu. C'est par l'agir que l'enfant va se construire, apprendre à maîtriser son environnement. A l'opposé d'une conception occupationnelle ou de consommation, nous mettons en place des activités afin de répondre au mieux aux besoins des enfants. L'activité est une interaction entre la personne et le milieu (environnement, cadres de vie, outils et matériaux, autres enfants et adultes...)

Nous favorisons une démarche de projet, individuel ou collectif, et tentons d'inscrire les activités dans une "chaîne" afin de leur donner du sens (une activité peut en déclencher une nouvelle).

Le centre de loisirs, parce qu'il accueille les enfants de façon régulière et sur une longue période, permet aux enfants de s'investir dans des projets. Qu'ils soient lancés par des animateurs ou venant d'une idée des enfants, s'ils sont suffisamment ouverts ils permettent à chaque enfant d'y trouver sa place. Les projets d'animation font appel à des activités de différents domaines et sont alternés par des activités manuelle ou d'expression et activités physiques et sportives, et favorisent les initiatives des enfants.

5.3 LES REPAS ET GOUTER

Les repas :

Le temps de repas commence à 11h30 pour les plus petits. Afin de fluidifier le passage aux toilettes, les groupes partent de manière échelonnée du centre. Le temps de repas se termine à 12h45 pour les plus petit et 13h pour tous les autres groupes. Il réunit les enfants prenant leur déjeuner au centre et au moins un animateur. Nous voulons faire du repas un moment convivial, de calme et de détente.

La nourriture est de qualité, équilibrée et bien présentée. Chacun est invité à goûter. Les enfants participent au débarrassage de la table. Nous souhaitons que le repas soit aussi un moment d'éducation à la santé (soin et hygiène, prise de conscience de l'intérêt de manger équilibré, autonomie dans les gestes, règles de collectivité...)

Les animateurs se doivent d'être disponibles, de favoriser la prise d'initiatives des enfants, d'aider les plus jeunes qui en ont besoin. Les enfants peuvent se placer comme ils le souhaitent et les animateurs pourront soit se répartir aux tables des enfants, soit se regrouper à une table pour discuter de la journée, des éventuels problèmes rencontrés, etc. Le directeur prendra part aux repas qui représentent un moment privilégié pour les échanges, autant avec les enfants que l'équipe d'animation.

Le goûter :

Temps de pause dans l'après-midi, il réunit enfants et adultes dans un climat convivial. Il permet le lien entre le temps d'activité et la fin de journée. C'est aussi le moment du bilan de la journée. Il a lieu en fin de goûter. Il réunit les enfants et les animateurs. C'est un temps d'échange, de parole et d'écoute, de prise de décisions sur la vie du centre. C'est aussi un moment de régulation entre enfants et entre enfants et adultes.

Le goûter est un moment au cours duquel peuvent émerger des projets, se décider des activités, où chacun peut exprimer ses envies. Il permet d'exprimer ses préférences ses souhaits. Un cahier des délibérations est tenu à jour. Toutes les décisions prises y sont inscrites. Ce cahier est à la disposition des enfants et des adultes.

5.4 TEMPS DE REPOS, TEMPS CALME ET TEMPS LIBRE

C'est le moment, après le repas, où les plus jeunes vont faire la sieste, accompagnés d'un animateur et où les plus grands restent en groupes, se reposent ont une activité libre. Ils peuvent choisir selon leur envie, d'aller à :

La salle de repos,

La salle de lecture,

La salle de jeux d'éveil, courrier

La salle de petite activité manuelle favorisant les échanges...

Les animateurs doivent rester disponibles et veiller à la sécurité des enfants, tout en laissant ceux-ci s'occuper de façon plus autonome.

Le temps de la sieste, pour les plus jeunes : Le rôle de l'animateur sera de sécuriser les enfants. Il raconte une histoire, en les bordant, en leur faisant savoir qu'il reste attentif, même pendant leur sommeil.

Le temps calme pour les plus grands : L'animateur aménage l'espace. Il met en place des coins de vie avec les enfants en fonction de leurs envies et de leurs choix. Ces temps libres et ces temps calmes sont aussi des moments privilégiés pour un suivi plus individualisé de l'enfant (discussion, jeux à deux ou en petits groupes...).

Une présence dans chaque lieu sera de toute façon établie et cela à tour de rôle par les animateurs, de sorte à offrir à chacun aussi un temps personnel. Il permet :

- Des échanges libres et riches.
- L'autonomie et la prise d'initiatives sur des temps informels.
- L'épanouissement personnel de chacun dans le choix de ses actions.
- La découverte et l'apprentissage du respect pour soi et son rythme personnel, ainsi que pour autrui.
- La socialisation.

5.5 LES TEMPS DE RASSEMBLEMENTS

Le rassemblement du matin commence à 9h30 et se termine à 9h45 il a pour but de proposer à tous les enfants du centre une petite animation afin de dynamiser la journée, il permet aux fratries de se retrouver, favorise la mixité et l'entraide entre les grands et les plus petits.

Le rassemblement du soir ou « flash Time », c'est le temps d'accompagnement à la séparation avec le groupe, il permet aux enfants de s'exprimer sur le temps d'animation qu'ils ont préféré sur la journée, c'est aussi le moment de "l'au revoir", de la liaison entre le centre de loisirs et la vie familiale. On se quitte pour mieux se retrouver la prochaine fois.

Les enfants ont la possibilité de faire des activités autonomes (Voir le temps d'accueil). Les animateurs restent disponibles auprès des enfants et des familles.

5.6 HYGIENE ET CONFORT DE L'ENFANT :

Le centre de loisirs dispose d'une pièce aménagée pour le petit coin des petits, avec une douche, WC, lavabo, et armoire avec vêtements, serviettes et sous-vêtements de rechanges.

L'animateur ou référent, veillera à la tenue vestimentaire des enfants (pull ou sweat quand il fait frais, casquette/chemisette lorsqu'il fait chaud...) en fonction : des activités, du temps...

6 LES RELATIONS AVEC...

6.1 LES FAMILLES :

Notre travail s'appuie sur un partenariat avec les familles des enfants et des jeunes accueillis. Nous rencontrons les parents au moment de l'inscription afin de leur présenter notre projet. Nous développons également des rencontres régulières avec les familles, sous différentes formes :

- Réunions d'information,
- Invitation à participer à des activités ou des sorties,
- Organisation de moments festifs auxquels les familles sont conviées...
- Nous diffusons également un programme indicatif de nos activités et projets.
- Participation à un comité des usagers

6.2 LES ENFANTS :

L'équipe d'animation, du directeur à l'animateur devra être à l'écoute des enfants. L'animateur sera le lien et donc un interlocuteur. Afin de construire un cadre sécurisant nous mettons en place des règles de vie commune sur le centre illustré de manière positive par des petits personnages de dessin animé.

Nous souhaitons nous inscrire dans une démarche positive et rendre les enfants acteurs de leurs loisirs, alors dans chaque groupe d'âges nous construisons les règles de vie avec les enfants. Nous mettons également en place différents outils permettant de valoriser le bon comportement des enfants tant dans le centre, qu'au sein d'un groupe. L'enfant évolue et trouve son épanouissement dans un mode de fonctionnement adapté et compris.

6.3 LES PARTENAIRES

Le centre de loisirs est un dispositif de la politique d'action sociale de l'ENAC. Il est géré par LE&C Grand Sud. Les différents acteurs intervenant dans le fonctionnement du centre sont des interlocuteurs du directeur du CLSH, ou des différents services de LE&C Grand Sud.

La subdivision Action sociale, la cheffe de subdivision et l'assistante de service social sont chargées du contrôle des aspects pédagogique, réglementaire et de tarification. Les services Finances et Ressources Humaines du Secrétaire Général sont chargés du contrôle des aspects financier et de suivi du contrat.

La cheffe de subdivision et l'assistante de Service Social sont les interlocutrices privilégiées. L'ensemble des informations relatives au fonctionnement, à la gestion quotidienne du centre de loisirs est partagé elles.

LE&C Grand Sud intervient dans la gestion des personnels encadrant les enfants, assure le suivi de conventions avec les différents partenaires de l'ENAC, est le référent de la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre de la convention d'objectifs et de financement, assure le lien avec les parents des enfants accueillis, enregistre les réservations, et produit les factures

L'ENAC a une relation privilégiée avec les familles, informe LE&C Grand Sud de la volonté de nouer des partenariats, participe à la communication des activités, fixe la grille tarifaire, a la responsabilité du bâtiment et de sa maintenance, finance et évalue la qualité de la prestation.

7 LES REUNIONS D'EQUIPES

7.1 POUR LES MERCREDIS :

Elles ont lieu sur une demi-journée par période (généralement l'avant dernier samedi de la période) ainsi qu'une heure tous les mercredis soirs avec l'ensemble des animateurs et le directeur du centre "Zébuloniac".

Ces réunions ont pour but :

- De structurer les différentes activités du mois autour du thème.
- Faire un inventaire des lieux et du matériel.
- S'assurer du bon fonctionnement du centre.

- D'évaluer les projets et actions mises en place durant la période.
- D'analyser son travail en référence au projet pédagogique. Elle peut amener des changements dans le fonctionnement afin de mieux répondre aux objectifs.
- De mettre en place des projets.
- D'échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins.

L'équipe a à sa disposition une documentation (fichiers d'activités, revues pédagogiques, réglementation, possibilités d'activités dans les environs, textes et documents pédagogiques...) Chacun est garant de la mise à jour et du respect de ces outils de travail.

7.2 POUR LES VACANCES SCOLAIRES :

Elles ont lieu une à deux journées (généralement un mois avant le début de la période) ainsi qu'une tous les soirs avec l'ensemble des animateurs l'animateur référent et le directeur du centre "Zébuloniac".

Ces réunions ont pour but :

- De structurer les différentes activités autour du thème.
- Faire un inventaire des lieux et du matériel.
- S'assurer le bon fonctionnement du centre.
- D'évaluer les projets et actions mises en place durant la période.
- Le planning est établi (Activités dominantes et axes principaux) un mois à l'avance.
- D'évaluer les projets et actions mises en place durant la période.
- D'analyser son travail en référence au projet pédagogique. Elle peut amener des changements dans le fonctionnement afin de mieux répondre aux objectifs.
- De mettre en place des projets.
- D'échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins.

Les réunions, et les évaluations permettront de moduler, de réguler les activités s'appuyant sur les facteurs suivants :

CONDITIONS CLIMATIQUES / RYTHMES DE L'ENFANT / SOUHAITS DES ENFANTS - ADULTES / etc...

7.3 LES ECHANGES AU QUOTIDIEN

Afin de permettre à chaque animateur de faire un bilan de la journée nous mettons en place les points fixes sur les temps d'accueil du soir. Les animateurs de chaque groupe ont un temps d'échange seul pour permettre de libérer la parole et de se faire des retours sur l'organisation et la gestion du groupe autour des thématiques suivantes :

- L'enfant : cas particulier positif ou négatif
- Le groupe : l'ambiance générale
- Les activités : ce qui a marché et ce qu'il faut améliorer
- Le travail d'équipe : la communication, la répartition des rôles...
- Demain : qui fait quoi et ce qu'il faut préparer

Ensuite l'équipe de direction vient faire le bilan de la journée afin de faire remonter les informations importantes et pointer les choses à améliorer sur le terrain.



Loirs Education & Citoyenn 

Grand Sud



Si ge interr gional :

7, rue Paul Mespl  - 31100 TOULOUSE
T l. : 05 62 87 43 43 - T l copie : 05 62 87 43 44
Mail : contact@loisireduc.org
www.lecgs.org

Antenne d'Aix en Provence :

Les Bureaux de l'Arche
5, rue des Allumettes - 13090 AIX EN PROVENCE
T l. : 04 42 16 03 21
Mail : contact-sudest@lecgs.org